

Jean d'Aulon faisait partie du Conseil du roi qui, à Poitiers, se prononça en faveur de Jeanne d'Arc. C'est sous la protection de ce gentilhomme, qualifié du beau titre « *de plus honnête homme du royaume* » que le roi plaça la Pucelle en 1429.

Pendant toute la glorieuse épopée, Jean d'Aulon ne quitta jamais Jeanne, sauf quelques jours après son arrivée à Orléans, pour aller, en compagnie de Dunois, quérir à Blois l'armée qui devait participer à la victoire. Il partageait même la chambre de la sainte et ses faits d'armes sont aussi nombreux que glorieux.

Contrairement à Xaintrailles et à de nombreux capitaines, Jean d'Aulon était instruit et il fut le conseiller écouté de la Pucelle et de Dunois, âgés de dix-huit et vingt-deux ans.

Né en 1390 dans le comté de Fezensac, descendant d'une longue lignée de Chevaliers du Temple, amené à la cour par le comte d'Armagnac, il était, dès 1415, chef de la compagnie d'écuyers chargée de la garde et de la sûreté de la personne du roi.

Il fut un des négociateurs de l'Aide des Etats du Languedoc, et fut chargé, après l'Epopée, d'ambassades auprès des cours de Savoie et de Castille. Fait prisonnier avec Jeanne, il partagea son cachot de Beaulieu-les-Fontaines.

Armé chevalier devant Harcourt, on lui confia la garde de Talbot, prisonnier au château de Dreux. Charles VII, à de nombreuses reprises, lui témoigna sa gratitude : Jean d'Aulon menait par la bride le cheval du roi lors de son entrée triomphale à Paris. Honneur insigne !

En 1456, à la demande de son beau-frère, Jouvencel des Ursins, archevêque de Reims, il déposa au procès de réhabilitation. Sa déposition, du plus haut intérêt, est citée par Quicherat.

Il mourut en 1458, sénéchal de Beaucaire et de Nîmes, gouverneur de la forteresse de Pierre-Scize, près de Lyon, et chambellan du roi.